



**Délégation du Conseil  
d'Etat aux ressources  
humaines**

Secrétariat général DFIRE  
Rue de la Paix 6  
1014 Lausanne

Fédération syndicale vaudoise SUD  
Monsieur Gilles Pierrehumbert  
Place Chauderon 5  
1003 Lausanne

Lausanne, le 21 décembre 2010

## Tests de personnalité

---

Monsieur,

Je vous remercie pour votre courrier du 4 novembre 2010, qui a retenu ma meilleure attention.

Les tests de personnalité sont réalisés au sein des services de l'Administration cantonale vaudoise, essentiellement dans le cadre de procédures de recrutement.

Ce type de tests sont des outils d'évaluation qui apportent un degré d'objectivité dans l'analyse des compétences du candidat à un poste. De ce fait, deux finalités prioritaires sont poursuivies, à savoir :

1. bénéficier d'une vision sur l'adéquation entre le profil du poste et le profil du candidat ;
2. mesurer les préférences dans le travail et inventorier le potentiel de développement des compétences afin de trouver les clés pour mettre en route ledit développement.

Les tests de personnalité sont menés par des professionnels formés en la matière et ne constituent en aucun cas un élément prépondérant à la décision. Ils servent principalement à identifier les éléments de motivation de la personne. La discussion qui s'ensuit est bien plus importante que le résultat en lui-même. En effet, la passation des tests s'inscrit dans une procédure globale et ne constitue pas un acte isolé.

L'utilisation des tests a lieu dans le respect de la loi sur la protection des données personnelles et de la loi sur le personnel de l'Etat de Vaud. De ce fait, plusieurs informations sont systématiquement fournies à la personne concernée, notamment l'identité du responsable du traitement, la finalité du test, la communication des résultats et la possibilité de refuser la passation du test. Par ailleurs, les résultats de ces tests appartiennent à la personne qui les a passés et ces derniers ne sont pas versés à son dossier personnel.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de mes sentiments distingués.

Pour la délégation du Conseil d'Etat  
aux ressources humaines

  
Pascal Broulis